

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON

Date de convocation : 26 juin 2023

Date d'envoi : 26 juin 2023

Date d'affichage : 26 juin 2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23-2023
LUNDI 3 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le trois du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 21 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absent : 1 – Sébastien MATHON

Absents ayant donné procuration : 1 – Christine ROURE à Patrick CORTIAL

Secrétaire de séance : Marie-France MARTIN

OBJET : Décision modificative n° 1 du budget communal

Le Maire explique qu'il convient de voter une décision modificative n° 1 du budget communal afin d'abonder le compte 673 en section de fonctionnement (dépenses) « Titres annulés sur exercices antérieurs » pour régulariser une écriture comptable de 2019 auprès de la Caisse des Dépôts (erreur de RIB).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 du budget communal :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60632 – Fournitures de petit équipement	500.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	500.00 €	
D 673 – Titres annulés/exercices antérieurs		500.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		500.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Marie-France MARTIN



Le Maire,
Philippe ROUX



Acte exécutoire après transmission électronique
en Sous-Préfecture le 6/7/23
et de sa publication le 6/7/23
Identifiant unique n° 007-210702312-2023_07_03_23DE